



imaginer d'autres actions plus importantes et dans tous les domaines pour donner à notre commune une "image" plus dynamique. Votre Conseil Municipal a d'ailleurs accepté d'étudier un projet de jumelage avec une autre commune afin de permettre de développer les échanges et peut-être de bénéficier d'expériences dans des domaines que nous n'avions pas encore abordés.

En ce qui concerne le tourisme, notre commune a eu la chance de bénéficier par le Parc du Pilat de l'installation de la Base de Loisirs Victor GUERRY. Il s'agit effectivement du premier maillon des structures indispensables que nous devons acquérir pour donner à ST-JULIEN la place à laquelle nous devons prétendre dans le cadre touristique de la Région

Je pourrais passer en revue avec vous d'autres aspects et d'autres problèmes de notre commune, mais à l'occasion des prochains bulletins municipaux, je m'attacherai à vous entretenir de sujets plus particuliers en fonction des différentes actions que nous souhaiterons mettre en oeuvre.

Je vous remercie d'avance de votre coopération et je vous assure que votre équipe municipale fera de son mieux pour vous permettre de vivre de mieux en mieux dans notre "SAINT JULIEN".

Jean-Marc GAGET

Maire

---

#### INFORMATIONS DIVERSES

---

Une pétition signée par l'ensemble des abonnés de la commune a été adressée à la Direction Départementale des Télécommunications avec copie à Monsieur le Préfet de la Loire, par la Mairie. En effet les conditions actuelles d'utilisation de ce service public sont telles, que les responsabilités engagées en cas de besoin de secours urgent dépassent largement le cadre des responsabilités locales. Il était de notre devoir d'en informer les autorités concernées.

Après contact avec la Direction des Télécommunications, les abonnés de notre commune seront raccordés au réseau automatique vers la fin septembre 1977. D'autre part, les demandes d'installation en instance ne seront pas satisfaites immédiatement après le raccordement au réseau automatique et s'effectueront tout au long de l'année 1978.

Les personnes âgées qui ont fait une demande de téléphone sont prioritaires et nous les invitons à se faire connaître en Mairie, afin que nous puissions intervenir auprès des services compétents pour faire valoir leurs droits.

D'autre part une cabine téléphonique publique sera installée place de la Mairie.

En ce qui concerne le réémetteur de télévision, notre commune a été classée prioritaire et nous allons pouvoir bénéficier de très importantes subventions pour la réalisation de ce projet.

Enfin, à partir du 1er Septembre, le Docteur JACQUES s'installera dans notre commune pour y exercer. Nous le remercions vivement.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE et VICE-PRESIDENT DU S.I.V.O.M.                      Monsieur GAGET Jean-Marc  
(Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)

1er Adjoint..... Monsieur LACHAL Jean

2èm Adjoint..... Monsieur CELLARD Louis

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Messieurs

BUISSON Henry  
DELFORGES Jean  
THIOLLIERE Marcel  
DELORME Maurice  
SOUVIGNET Joseph  
RAGONNEAU Claude  
BANCEL Jean-Marc  
SCHMELZLE Paul  
REYMOND Louis  
MAGNARD Jean

COMMISSIONS COMMUNALES PLACEES SOUS LA PRESIDENCE DU MAIRE :

Commission des finances -

MM. BUISSON Henry - CELLARD Louis - THIOLLIERE Marcel -  
SCHMELZLE Paul - RAGONNEAU Claude - BANCEL Jean-Marc.

Commission des travaux -

MM. THIOLLIERE Marcel - LACHAL Jean - REYMOND Louis -  
SOUVIGNET Joseph - DELORME Maurice - MAGNARD Jean.

Commission des Fêtes et du Tourisme -

MM. DELORME Maurice - RAGONNEAU Claude - BANCEL Jean-Marc  
DELFORGES Jean - SOUVIGNET Joseph - MAGNARD Jean.

Membres extra-municipaux : MM. Claude BONNARD - Hubert ODOUARD.

Délégué à l'emploi - Monsieur CELLARD Louis

Délégué au logement - Monsieur SCHMELZLE Paul.

MAIRIE - Téléphone le 31

automatique : 51.51.11

Le rendez-vous budgétaire annuel offre une bonne occasion de marquer les initiatives municipales, les marges à la vérité fort étroites, à l'intérieur desquelles elles s'inscrivent, les résultats obtenus et les orientations tracées.

A - LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Libellé des chapitres	Montant des prévisions	Libellé des chapitres	Montant des évaluations
Denrées et fournitures	45.500,00	Produits de l'Exploitation (vente de l'eau et redevance assainissement)	117.700,00
Frais de personnel (charges comprises)	302.753,00	Revenus du Patrimoine	7.740,00
Impôts et Taxes	4.000,00	Produits Financiers	41,50
Travaux et Services extérieures	89.500,00	Subventions reçues	16.856,22
Participations et contingents (Aide Sociale)	52.696,21	Versement représentatif de la taxe sur les salaires	255.203,52
Subventions allouées	54.565,50	Impôts indirects	5.904,25
Frais de Gestion Gale	39.577,18	Impôts directs	462.262,00
Frais financiers (intérêts des emprunts)	153.124,88		
Remboursement du Capital des emprunts	123.890,72		
Autofinancement net	100,00		
TOTAL	865.707,49	TOTAL	865.707,49

Le budget de fonctionnement de la Commune permet de faire face aux besoins de la vie quotidienne. Le total de ces dépenses (tableau ci-dessus) est évalué pour 1977 à 865.707,49 F contre 740.472,71 F en 1976, soit une majoration de 125.234,78 F représentant environ 16,9 %.

Ces augmentations sont en grande partie subies. En effet, la Commune, comme toute entreprise, doit absorber des majorations de prix à l'égard desquelles elle ne peut rien. Mentionnons, à titre d'exemple, simplement l'augmentation tout à fait légitime des salaires et charges sociales qui s'élèvent annuellement à 10 % environ, celle du prix des combustibles, la hausse des dépenses d'aide sociale qui passent de 20.457, F en 76 à 38.328 F en 77 (soit + 87,3 %).

Mais cette forte progression s'expliquerait mal si l'on passait sous silence en particulier, l'amortissement des emprunts contractés récemment pour la création du réseau d'assainissement entraînant par là même, une progression notable de la charge financière en intérêts qui se situe aux alentours de 17 % (153.124,88 en 77 contre 131.201,03 en 76).

Comment ce surcroît de dépenses va-t-il être couvert au plan des recettes ?

D'abord par une majoration sensible du versement représentatif de la Taxe sur les Salaires qui passe de 224.088 en 76 à 255.203 en 77 (+ 14 %).

Et bien sûr, compte tenu de l'insuffisance des revenus du patrimoine, par une augmentation du produit des contributions directes, de l'ordre de 20 %.

## B - LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

### 1) Programmes nouveaux prévus au Budget primitif 1977

Désignation des programmes	Evaluation dépenses	FINANCEMENT		
		Emprunts	Subventions	Auto-financement
Travaux de voirie	50.000,00	50.000,00		
Travaux "Chemin de Mainbeuf"	276.920,00	179.998,00	96.922,00	
Captages des Sources du "Mantel"	434.000,00	272.000,00	161.900,00	100,00
Acquisition de la Salle des Fêtes	330.000,00	330.000,00		
Réfection de la Voirie Rurale	295.960,00	Programme financé dans le cadre du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garanties agricoles)		
TOTAL	1.386.880,00			

A la lecture du tableau ci-dessus, on constate que l'emprunt reste, pour notre Commune, le principal moyen de financement, en l'absence de ressources patrimoniales importantes.

Ce recours à l'emprunt s'avère nécessaire pour deux raisons :

- la première, parce que s'agissant d'équipements créés pour longtemps, il n'est pas légitime d'en faire porter le coup sur une seule annuité, il faut étaler la charge sur plusieurs années.
- la seconde, parce que le taux de l'emprunt est corrigé par l'érosion monétaire qui, de ce point de vue, joue un rôle de stimulation.

Toutefois il y a lieu de veiller, particulièrement, à l'évolution rapide de l'endettement dont les conséquences sur le plan budgétaire ne sauraient être ignorées. Aussi, doit-on se montrer très prudent dans ce domaine.

### 2) Par ailleurs, le Conseil Municipal poursuivra la réalisation des opérations en cours d'exécution :

- le lotissement communal de la Condamine
- les travaux d'agrandissement du Cimetière
- les travaux d'assainissement dans le cadre d'une troisième tranche.

D'autres programmes de caractère économique ou socio-éducatif (équipements sportifs par exemple) auraient mérité une inscription budgétaire, mais leur réalisation se traduirait par un alourdissement trop sensible de la charge fiscale des contribuables.

Ces projets ne sont pas pour autant "enterrés", ils pourront faire l'objet d'une étude particulière dans les années à venir.

Voilà donc, à grands traits la physionomie du Budget 1977. Elaboré en Commissions des Finances, il a été adopté par le Conseil Municipal précédent, lors de sa séance du 11 Mars 1977.

Henri BUISSON  
Rapporteur de la Commission  
des Finances



COMMISSION DES FETES ET DU TOURISME  
=====

Pour beaucoup d'entre nous les taches de cette commission sont mal définies. Nous avons d'ailleurs rajouter le terme "TOURISME" afin de lui donner une vocation supplémentaire.

Ses activités peuvent se décomposer de la façon suivante :

Animation

Elle est chargée de l'organisation des manifestations officielles et d'action ponctuelle comme la "JOURNEE PORTE OUVERTE DE LA MAIRIE" le 14 juillet.

Information

Rédaction et tirage du Bulletin Municipal en collaboration avec les autres commissions.

Tourisme

C'est à elle qu'incombera la lourde charge de l'étude et de la concrétisation du projet de Jumelage avec une autre commune.

Sa première action aura lieu donc le 14 Juillet et à en juger sur le programme ci-dessous elle aura fort à faire pour assurer la réussite de cette journée :

Mercredi 13 juillet

21 H 30      Retraite aux flambeaux avec la participation de la Clique et du Corps des Sapeurs Pompiers.

Jeudi 14 juillet

- 9 H 30      Défilé et dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts
- 10 H 30     Revue du Corps de Sapeurs Pompiers et du matériel sur la Place de la Mairie
- 11 H 00     Réception officielle des Sapeurs Pompiers et des Vétérans par le Conseil Municipal en Mairie
- 11 H 15     Jeux pour les enfants sur la Place du Jardin Public
- 14 H 30     Concours de Pétanque Place du Jardin Public organisé par le Syndicat d'Initiative
- 14 H 00 à 19 H 00    Mairie Porte Ouverte avec exposition d'archives et projection de films sur St-Julien
- 21 H 00     Bal Public à la Base de Loisirs "VICTOR GUERRY"
- 22 H 00     Feu d'Artifice à la Base de Loisirs.

Cette "PORTE OUVERTE de la MAIRIE" a pour but de faire connaître, bien sûr, le bâtiment mais également de permettre d'établir un "contact" entre les élus et la population.

Cette commission sera également chargée d'établir le programme des manifestations locales pour la Saison 1978 en collaboration avec les différentes Associations de la Commune. Elle établira également les contacts avec les organisations extérieures comme le Parc Naturel du Pilat et les Unions Départementales du Tourisme.

Jean-Marc BANCEL  
Responsable de la Commission

L'EMPLOI à SAINT JULIEN

Résultats de l'enquête sur l'emploi dans notre commune au 31 Mai 1977

Nombre total d'emplois sur le territoire communal : 224 qui se décompose en ;  
(non compris les chefs d'entreprise) 113 Hommes et  
111 Femmes.

Nombre d'emplois occupés par les habitants de  
Saint-Julien : 166 sur 224

Nombre d'emplois occupés par des personnes  
venant de l'extérieur : 58 sur 224

Nombre de personnes habitant à St-Julien et  
travaillant à l'extérieur : 122 dont 55 à la SAVIEM

Nombre de demandeurs d'emploi : 14 dont 12 Femmes  
2 Hommes

A l'analyse de ces chiffres il ressort que nous n'avons pratiquement pas de main d'oeuvre disponible et que si nous avons une demande d'installation d'une affaire sur la commune, quelle que soit son importance, le candidat éventuel serait contraint d'amener sa main d'oeuvre avec tous les problèmes de logement que cela entraînerait. Il s'avère donc indispensable de démarrer une politique de logement (individuel ou collectif) avant d'imaginer la recherche de créations d'emplois.

Louis CELLARD  
2ème Adjoint  
Délégué à l'Emploi

LE LOGEMENT à SAINT JULIEN

Pour permettre de mettre sur pied une politique logement dans la commune, une vaste enquête, dénommée "SAINT JULIEN 2.000" va être entreprise auprès de la population. Elle a pour but de recenser les besoins en construction de maisons individuelles, mais aussi d'informer les propriétaires de logement à usage locatif ou de résidence principale sur les conditions d'amélioration de l'habitat. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez aux questionnaires qui vous seront distribués ainsi qu'aux conseillers municipaux qui seront amenés à prendre contact avec vous.

Les renseignements que vous nous fournirez sont de la plus haute importance puisqu'ils nous permettront de prendre les orientations indispensables qui doivent conditionner l'avenir de notre commune en matière de logement et d'emploi.

Le tourisme également est concerné par ce problème puisque nous n'avons pu répondre aux nombreuses demandes qui nous ont été formulées soit par le Syndicat d'Initiative, soit en Mairie.

Le sérieux de vos réponses sera notre seule chance de réussite. Si vous ne vous sentez pas directement concernés par cette enquête, pensez à ceux qui viendront après vous. Merci d'avance de votre collaboration.

Paul SCHMELZLE  
Délégué au Logement